

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À RETOURNER AVANT LE 17 JANVIER 2025

Par email : nbrousse@hasamelis.fr Ou par courrier à : Nathalie Brousse – 20 rue Poissonnière – 75002 Paris Tél : 01.42.36.87.31 / Hasamélis : IM 075130025

Bhoutan – Françoise Pommaret – Du lundi 5 mai au mercredi 21 mai 2025

VOS COORDONNÉES		IMPORTANT : JOINDRE LA COPIE DE VOTRE PASSEPORT
☐ Mme ☐ M.		
Nom :		Prénom :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Date de naissance : / /	Profession :	Nationalité :
Adresse mail :		
Tél domicile :	Tél portable :	

PERSONNE(S) INSCRITE(S) CONJOINTEMENT		
Voyageur 2 ☐ Mme ☐ M.		
Nom :		Prénom :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Date de naissance : / /	Profession :	Nationalité :
Adresse mail :		
Tél domicile :	Tél portable :	

Pour tout voyageur supplémentaire, merci d'indiquer ses coordonnées sur papier libre.

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE PENDANT LE VOYAGE	
Nom :	Tél portable :

PAIEMENT	
Prix du voyage par personne (8 à 9 personnes minimum) <i>(7 590 € pour un groupe de 10 à maximum 11 personnes)</i>	7.920 €
La facturation sera faite sur la base de 8 à 9 personnes. Le tarif définitif sera fixé 30 jours avant le départ en fonction de l'effectif selon les prix mentionnés ci-dessus.	
Nombre de personnes	
LOGEMENT	
☐ Chambre individuelle dans les hôtels (sous réserve de confirmation) : supplément de 950 € ☐ Chambre à 2 lits. Personne avec qui je souhaite partager ma chambre : ☐ Chambre double (1 grand lit)	
IMPORTANT : ASSURANCES	
Assurance annulation/bagages/interruption : 340 € par personne	
☐ Je souscris ☐ Je ne souscris pas	
Total€	
Acompte de 2500 € par personne : ☐ Chèque ci-joint ☐ Virement bancaire (RIB sur demande) ☐ Carte bancaire (lien sécurisé adressé par email)	

Je soussigné(e)agissant tant pour moi-même que pour le compte des personnes inscrites sur ce formulaire d'inscription certifie avoir pris connaissances des conditions générales et particulières du voyage auquel je souhaite participer.

Date :

Signature :

CONDITIONS DE VENTE

Personnes à mobilité réduite

Ce programme est non-adapté aux personnes à mobilité réduite.

Cession de contrat :

Si vous ne pouvez pas partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, à condition qu'elle remplisse les mêmes conditions que vous (type de chambre notamment). Vous devez nous en informer, par écrit, au plus tard 7 jours avant le départ. Cette cession entraîne des frais de dossier de 100 € par personne auxquels s'ajoutent d'éventuels frais demandés par la compagnie aérienne pour le changement de nom ou la réémission du billet le cas échéant, ainsi que les frais de visa s'il y a lieu. La cession du contrat est soumise à l'obtention des documents de voyage dans les délais (visa notamment).

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée à l'agence dans les plus brefs délais par écrit (courrier ou e-mail).

En cas d'annulation et qu'elle qu'en soit la date, des frais de dossier de 100 € par personne sont retenus par l'agence. Ces frais ne sont pas remboursés par l'assurance.

En fonction de la date de votre annulation, le barème de frais ci-dessous est appliqué :

- Au-delà de 60 jours avant le départ : 100 € (frais de dossier).
- Entre 60 et 46 jours avant le départ : 15 % du prix du voyage.
- Entre 45 et 31 jours avant le départ : 25 % du prix du voyage.
- Entre 30 et 16 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage.
- Entre 15 et 6 jours avant le départ : 75 % du prix du voyage.
- Moins de 6 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage.

Ces frais (à l'exception des frais de dossier de 100 €, des éventuels frais de visa et du coût de l'assurance) sont remboursés par l'assurance, si vous y avez souscrit, selon ses propres conditions (franchise, motif d'annulation, etc.).

Modification éventuelle de programme

Pour des raisons de sécurité ou tout autre cas de force majeure, événements extérieurs politiques, climatiques, manifestations culturelles, retards d'avion, grèves, etc., nous pouvons être amenés à modifier nos programmes sans que notre responsabilité ne soit engagée. Si des prestations venaient à être supprimées, elles seraient soit remplacées soit remboursées.

Accompagnement culturel

Lorsque le nom d'un conférencier ou guide culturel est mentionné dans le programme, celui-ci n'a pas de valeur contractuelle. Si celui-ci venait à être indisponible, une solution de remplacement serait trouvée et cela ne donnerait lieu à aucun motif d'annulation ou de dédommagement.

Chambres individuelles

Les chambres pour personnes seules sont parfois moins confortables, plus petites et moins bien situées que les

chambres doubles, ce malgré le supplément demandé. Elles sont, de plus, en nombre limité.

Chambres à partager

Si vous souhaitez partager votre chambre et que nous ne trouvons pas de co-chambriste, nous serons contraints, à un mois du départ, de vous loger en chambre individuelle moyennant le supplément prévu à cet effet.

Protection de vos données personnelles :

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à notre service client, responsable du traitement, et sont conservées le temps nécessaire à notre relation client. Ces informations sont traitées principalement pour communiquer avec vous par voie postale (envoi de brochures notamment) ou numérique (newsletter), créer et gérer votre compte, assurer le suivi de vos demandes, personnaliser vos services et réaliser des statistiques. Lorsque vous êtes abonnés à nos brochures et newsletters, vous avez la possibilité de modifier vos abonnements à tout moment pour ne plus recevoir nos communications postales et/ou numériques, en contactant le service clients. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée le 20 juin 2019, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Pour nous contacter : Hasamélis Voyages – contact@hasamelis.fr.

Garant et assureur :

Garant : APST – 15 rue Carnot – 75017 PARIS – info@apst.travel

Responsabilité Civile Professionnelle : HISCOX – 19 rue Louis le Grand – 75002 PARIS sous le n° HA RCPAPST/184/581.

La combinaison de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise Hasamélis Voyages sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise Hasamélis Voyages dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : <https://www.hasamelis.fr/conditions-generales-vente/>

En cas de litige, après avoir saisi le service après-vente et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel